

## Gendarme appel par téléphone de mon mari .Pas de convocation

Par **Josie Goubert**, le **26/01/2016** à **02:33**

Je vient de voir sur le forum la même chose .Gendarme convocation sur le portable de mon mari !!!!Mon frère porte plainte alors que c,est lui le voleur ?Moi empreintes ,photos ,signer avec la pression quoi!!! Pas de double de la plainte .Que dois je faire .Je vient de surbir une rupture d,anévrisme mèninq?e .Je ne peut pas payer contre un voleur .Aidez moi .Cordialement .

Par **Visiteur**, le **26/01/2016** à **10:48**

Eh bien contactez un avocat pour faire valoir vos droits.

Par **Josie Goubert**, le **26/01/2016** à **11:40**

Bonjour Ezoah c,est la première fois que je peux parler .Je ne comprend pas "mon mari á eux á un appel de la Gendarmerie" !!!!! J,ai essayée d,avoir un avocat mais il faut que je payé ? Excusez moi pour les fautes rupture d,anévrisme. Merci .Mais qui a appelé mon mari!!!!

Par **Josie Goubert**, le **26/01/2016** à **11:50**

Je vient dans l,après midi,il faut que je me repose .Merci .

Par **Lexsail**, le **26/01/2016** à **13:21**

Bonjour,

Le meilleur conseil que l'on puisse vous donner est de prendre contact auprès d'un avocat. Il faudra biensur le rémunérer tout travail méritant salaire. Je vous conseille de regarder si vous possédez une protection juridique ou si vous êtes éligible à l'aide juridique.

Je vous rappelle également que ce forum à vocation à aider les étudiants et n'est en aucun cas un site de conseil juridique.

Par **Josie Goubert**, le **26/01/2016** à **15:07**

Bonjour j'ai appelé un avocat, il demande 96 euros, moi je ne peux pas. J'ai écrit au Procureur avant, tout était OK. C'est mon frère qui ne m'aime pas. Est-ce que je peux encore écrire au Procureur !!!! Mon frère est un voleur pourquoi c'est moi qui trinque. Merci.

Par **Josie Goubert**, le **26/01/2016** à **17:14**

Bien-sûr un avocat, mais je suis malade traitement lourd. Pas d'aide toujours se défendre pour rien. Cordialement.

Par **Camille**, le **26/01/2016** à **18:06**

Bonsoir,

Vous pouvez consulter gratuitement un avocat dans n'importe quelle "Maison de la Justice et du Droit", dans toute grande ville de France et de Navarre.

[http://www.annuaires.justice.gouv.fr/annuaires-12162/annuaire-des-maisons-de-justice-et-du-droit-21773.html#cmq\\_path=carte](http://www.annuaires.justice.gouv.fr/annuaires-12162/annuaire-des-maisons-de-justice-et-du-droit-21773.html#cmq_path=carte)

Avocat qui, comme déjà dit, vous aidera à faire valoir vos droits et aussi pour "délabrynthiser" votre discours parce que vous rédigez vos messages (incompréhensibles) comme si tout le monde ici était déjà au courant de ce qui vous arrive !

Convoc. adressée à votre mari et c'est vous qui y allez ?

"Rupture d'anévrisme méningée" avec séquelles, apparemment ?

Par **Josie Goubert**, le **26/01/2016** à **21:48**

Bonsoir Camille, oui des problèmes de langage. Comment se défendre quand je vois mes messages, je me dis que c'est pas moi. Donc quand j'ai vu le Gendarme (pris pour une folle). C'est foutue pour moi. Merci. Cordialement.

Par **Josie Goubert**, le **26/01/2016** à **23:10**

Ré bonsoir, j'ai vu annuaire justice. Aider moi, comment m'expliquer à un avocat "Délabrynthiser" "Incompréhensibles". Je peux lire avec difficultés les mots. Handicapée c'est

ce que je suit alors !!!! Dans le vraie ,je vais payer une amende .Merci de m,avoir aidée,je ne sait plus quoi faire et parler non plus .Cordialement .

Par **Camille**, le **27/01/2016** à **00:32**

Bonsoir,  
Et votre mari ? Comment intervient-il, dans votre histoire ?

Par **Josie Goubert**, le **27/01/2016** à **01:04**

Bonsoir Camille , mon mari est venu avec moi .Le Gendarme quant il m'a apellée ,toute seule madame .Donc je ne pouvez pas parler ,je m,énerve facilement.Mon frère c,est que je parle pas bien ,comment un Gendarme á fait ça .Mon mari dit c,est un problème de famille ,il ne m,aide pas .Cordialement .

Par **Josie Goubert**, le **27/01/2016** à **08:12**

Bonjour Camille ,j,ai écrit sur l,adresse que vous avez laisser .Je ne sait pas comment ça vas passer .Je ne voyer pas le mode de langage aussi bête , á 55 ans je ne sait plus c,est grave pour moi .Merci Camille .

Par **Camille**, le **27/01/2016** à **09:55**

Bonjour,  
[citation]mon mari est venu avec moi  
je m,énerve facilement  
je parle pas bien [/citation]

Alors,  
calmez-vous,  
laissez faire votre mari,  
et ne pensez plus qu'à vous soigner.  
[smile25]

Par **Josie Goubert**, le **27/01/2016** à **15:05**

Je NE parle pas bien .

Par **Josie Goubert**, le **28/01/2016** à **02:56**

Merci pour tous .C,est á dire rien ,je suis quoi en France !!!!! Personnes pour m,aider ,la nuit écrire en combien de temps .www\_annuaires.gouv rien .Alors je reste comme je suis .Plainte contre moi ,malade .Demain matin j,effacé tout .Merci

Par **gregor2**, le **28/01/2016** à **15:36**

Bonjour, pas besoin de s'énerver nous ne sommes que des étudiants en droit pas des juristes. Nous ne pouvons pas vous aider, premièrement parce que nous n'avons pas les détails de votre affaire mais aussi parce que nous n'avons pas le droit de nous substituer à des professionnels ;)

Si vous appelez votre mairie ou une maison de la justice et du droit vous pourrez consulter un avocat gratuitement.

Par **Josie Goubert**, le **29/01/2016** à **13:11**

Bonjour, erreur je me suis déconnectée .Plus grave demain je dois retourner á la Gendarmerie signée la plainte du Procureur .Je vais au mois de mars .J,ai peut .

Par **Josie Goubert**, le **29/01/2016** à **13:14**

Bonjour, erreur je me suis déconnectée .Plus grave demain je dois retourner á la Gendarmerie signée la plainte du Procureur .Je vais au mois de mars .J,ai peur.

Par **Camille**, le **29/01/2016** à **14:46**

Bonjour,

- 1°) Les gendarmes ne vont pas vous mettre en prison.
- 2°) Ce n'est pas à vous de signer "la plainte du procureur".
- 3°) Vous ne signez [s]rien[/s] que vous n'avez pas lu, compris et accepté.
- 4°) Si ça devait mal tourner (peu probable), [s]exigez[/s] de vous faire examiner par un médecin.